



# **SÉANCE ORDINAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 DECEMBRE 2021**

## **ORDRE DU JOUR**

- Appel nominal des conseillers municipaux
  - Désignation du secrétaire de séance
  - Communications du Maire
- 1 - Adoption du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2021
  - 2 - Adoption de la décision modificative n° 1 du budget principal de la commune au titre de l'exercice 2021
  - 3 - Adoption du budget primitif du budget principal de la commune au titre de l'exercice 2022
  - 4 - Fixation des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2022
  - 5 - Adoption du budget primitif du budget annexe du service de la restauration du personnel municipal au titre de l'exercice 2022
  - 6 - Adoption de la décision modificative n° 1 du budget annexe de la régie de stationnement au titre de l'exercice 2021
  - 7 - Adoption du budget primitif du budget annexe de la régie de stationnement au titre de l'exercice 2022
  - 8 - Adoption du budget primitif du budget annexe de la régie intéressée du centre de Saint-Pair au titre de l'exercice 2022
  - 9 - Désignation du titulaire de la délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation du centre de vacances de Saint-Pair dans la Manche
  - 10 - Adoption du budget primitif du budget annexe du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) au titre de l'exercice 2022

- 11 - Approbation d'un avenant à la convention à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen-sur-Seine et l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France relative au fonctionnement du centre de vaccination contre la covid-19
- 12 - Approbation d'une convention à intervenir entre la commune de Saint-Ouen-sur-Seine et la Ligue des droits de l'Homme visant à organiser des permanences d'informations juridiques en droit des étrangers et à l'accès à la nationalité française en faveur des habitants de Saint-Ouen-sur-Seine
- 13 - Approbation d'une convention à intervenir entre la commune de Saint-Ouen-sur-Seine et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Seine-Saint-Denis (CIDFF-93), relative à l'organisation de permanences d'accueil, d'information et d'accompagnement des femmes victimes de violences
- 14 - Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration de l'association Action Emploi à Saint-Ouen
- 15 - Prise d'acte du bilan annuel 2020 relatif à la gestion et au fonctionnement de la crèche parentale "Les Microdoniens" et attribution d'une subvention au titre de l'année 2021
- 16 - Prise d'acte du bilan annuel 2020 relatif à la gestion et au fonctionnement de la crèche parentale "Graine de Tipi" et attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2021
- 17 - Approbation du protocole transactionnel et de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir avec l'association Mains d'Oeuvres
- 18 - Candidature de la commune à la Labellisation "EXPE-CT" pour la valorisation de l'expertise territoriale dans le cadre de la coopération décentralisée
- 19 - Approbation du protocole transactionnel à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen-sur-Seine et la société Marchés Publics Cordonnier
- 20 - Abandon de loyers commerciaux du mois de novembre 2020 aux entreprises locataires exigibles
- 21 - Avis du Conseil Municipal sur l'ouverture des commerces le dimanche au titre de l'année 2022
- 22 - Réaménagement d'un prêt entre RATP Habitat et la Caisse des dépôts et consignations, garanti par la Ville de Saint-Ouen-sur-Seine
- 23 - Vente par la commune d'actions SEMISO à la société ADESTIA
- 24 - Approbation de conventions de projet urbain partenarial à intervenir entre l'EPT Plaine Commune, la Ville de Saint-Ouen-sur-Seine et divers opérateurs
- 25 - Indemnité de fonction des élus
- 26 - Mise en œuvre de la durée annuelle du travail effectif de 1607 heures

- 27 - Etat des effectifs budgétaires de la commune
  - 28 - Remplacement au sein des organismes extérieurs de représentants de la commune démissionnaires de leur fonction de conseiller municipal
  - 29 - Etat des décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs consentie par le Conseil municipal
- **Questions diverses**

Saint-Ouen-sur-Seine, le - 3 DEC. 2021



Le Maire de Saint-Ouen-sur-Seine

Karim BOUAMRANE